

Liste fournitures CP année 2023-2024

Classe de Claire GUILLOU-KEREDAN

Références Pichon : <https://www.cmaliste.fr/listes/ecole-privee-taillon-cp-claire-guillou-keredan-1>

Tous les cahiers avec les couvertures plastifiées, sans spirale :

• **Cahiers 48 pages 17 x 22** : 1 cahier jaune, 1 cahier vert, 1 cahier orange, 1 cahier rouge

• **1 cahier travaux pratiques translucide 96 pages 24 x 32**

1 grand classeur 21x29.7 (diamètre 30mm dos 40mm)

1 jeu de 6 intercalaires 21x29.7 (format A4), à ranger dans le classeur

2 chemises à élastique avec rabat

1 chemise **jaune** à élastique avec rabat

1 porte vues 60 volets (120 vues)

1 ardoise velleda + 1 petit chiffon + 1 feutre d'ardoise

1 règle plate de 20 cm

1 boîte de mouchoirs

1 première trousse contenant :

12 crayons de couleurs et 12 Feutres de couleurs

1 seconde trousse contenant :

1 stylo bleu : stylo gomme + recharges

1 stylo à bille vert

1 crayon à papier + 1 taille crayon + 1 gomme

1 paire de ciseaux (droitier ou gaucher)

1 bâton de colle

1 trousse pour les réserves contenant :

1 stylo bille pointe fine bleu

1 stylo bille pointe fine vert

5 crayons à papier et 1 gomme

8 feutres d'ardoise

6 bâtons de colle

1 petite gourde

Tout le matériel doit comporter le nom de l'enfant. Les livres et les fichiers devront être recouverts avec un film transparent incolore (pas de papier autocollant qui abîme les ouvrages lorsqu'on le retire).

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE

AU PLUS TARD LE 25 août 2023

Monsieur, Madame incivent (nom, prénom de l'enfant) Classe :

à la cantine

• le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non

• **à la cantine en « demi-pension »** : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Régime alimentaire : sans porc

Allergies :

NB : Pour une bonne gestion de la cantine, **merci de remplir ce coupon avec précision.**

Cette inscription est **valable pour toute l'année scolaire** sauf **modification ECRITE** donnée **une semaine avant la fin du trimestre.**

Les frais sont à régler **dès réception de la facture.**

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent **obligatoirement s'inscrire au plus tard la veille avant 9 h** (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).

La nouvelle organisation de la cantine vous sera précisée en septembre.